

FORMATION CHASSE A L'ARC

Pour s'inscrire à la formation pour la pratique de la chasse à l'arc, il faut :

- 1) Remplir (compléter, dater, signer) la demande d'inscription CERFA n° 10804*03 ci-jointe
- 2) Joindre :
 - la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
 - un chèque de 25 € libellé à l'ordre de la FDC 06
 - une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et convenablement affranchie
 - Préciser vos coordonnées téléphoniques
- 3) Faire parvenir le dossier complet à la **Fédération des chasseurs, 38 avenue Saint Augustin, CS 21150, 06205 NICE Cedex.**

Pour tout renseignement : Tél : 04 93 83 82 39 – Mme Elise GIAUSSERAND